

**Séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 14 janvier 2013.**

La froideur de janvier n'a pas ralenti l'intérêt des citoyens de Prévost; une cinquantaine de citoyens se sont présentés. La conseillère Paquette était absente. Le contrat pour les travaux de déblaiement, sablage et entretien des rues en période hivernale dans le secteur 3, qui comprend le lac Écho, Terrasse des pins, Place Lesage, Lac René et rue Brosseau, qui était effec-

tué par Pavage Jérômien fut transféré à la firme Entreprise Dominique Sigouin. Il s'est avéré que l'ancien entrepreneur n'a pu rendre les services auxquels il s'était engagé. Plusieurs citoyens sont revenus à la charge en mettant en doute l'efficacité de la Ville dans le choix des entrepreneurs. La réponse de monsieur le maire fut que l'obligation de choisir le plus bas soumissionnaire devait être appliquée et que la vérification de l'équipement fut faite aussi. Sur ce dernier point,

une résidente du lac Écho se questionnait sur l'inspection des équipements avant l'octroi du contrat. Monsieur le maire répondit qu'une pièce d'équipement peut se briser en tout temps et que ceci est imprévisible.

**Module greffe**

Le contrat d'assurance générale de la Ville fut accordé à la firme Multi Assurances pour la somme de 92 313 \$.

**Module Infrastructures**

Une flopée de contrats fut accordée et ici nous pourrions voir où va une partie de nos taxes:

- Pour le traçage et marquage de rues: 26 092 \$
  - Fourniture et épandage d'abat-poussière: 52 185 \$
  - Scellement de fissures: 25 250 \$
  - Réfection de pavage (correction): 86 975 \$
  - Fourniture d'alun liquide (usine d'épuration): 13 047 \$
  - Déchiquetage des branches: 21 600 \$
  - Location d'une rétro-caveuse (avec opérateur): 11 444 \$
  - Fourniture de pierre: 54 995 \$
  - Entretien lumineux: 28 195 \$
  - Réparation trottoirs bitumineux: 26 980 \$
  - Fauchage des accotements 13 980 \$
- Tous ces montants n'incluent pas les taxes.

**Module Services techniques et environnement**

Le dépôt de rapport d'évaluation des soumissions fut ouvert pour déterminer le choix de la firme d'ingénieurs qui veillera sur les futurs travaux de l'aménagement de l'intersection boulevard Saint-François, route 117. Ici nous apprenons que le ministère des Transports n'est pas enclin à l'installation de feux de circulation et songerait plutôt à un réaménagement. Monsieur Martin nous informe que les budgets ne seraient pas au rendez-vous au MTQ. Encore une fois, monsieur Bordeleau craint qu'un accident avec des conséquences graves s'y produise et nous pourrions sûrement agir avant.

**Module Sécurité publique**

Un contrat pour le contrôle et protection des petits animaux fut accordé à la firme Protection canine des monts pour une période de 3 ans, et ce, pour un montant total de 94 731 \$. Monsieur le maire nous promet que ce dossier serait suivi de très près.

**Module Développement durable et collectivité**

Un contrat pour le camp des neiges fut alloué soit 10 222 \$, et un autre pour la fête des Neiges pour la somme de 20 000 \$.

**Module Urbanisme**

Une demande de dérogation mineure fut accordée sur la rue Vendette; la zone tampon passera de 60 mètres à 5 mètres, et ce dossier était en discussion depuis plusieurs années.

(Ancien Golf de Shawbridge) Une demande de modification à la réglementation d'urbanisme fut déposée par la firme Sylco Construction Inc. Nous avons pu voir sur le plan que plusieurs types d'habitation y auraient été construits, passant de l'unifamiliale au condo. La demande fut rejetée.

**Varia**

Le projet de tour de communication de Vidéotron revient sur le tapis. Un bail aurait été signé avec

un propriétaire du secteur concerné (chemin de la Station). Ceci modifierait la donne pour les opposants du projet. Vidéotron soutiendrait que Prévost n'a pas juridiction dans ce secteur. Monsieur Martin nous informe que la Ville ne peut pas pratiquer un blocage systématique du projet simplement parce qu'elle n'en veut pas et que cette dernière doit être ouverte à toute solution possible. Vidéotron informe que cela fait suite à la demande de citoyens pour un service plus efficace. Monsieur Martin dit qu'une tour de 65 mètres de hauteur pourrait desservir un territoire beaucoup plus large que celui de Prévost.

Doit-on faire les frais des besoins de résidents d'autres villes?

Madame Isabelle Charbonneau de la rue Philippe soutient qu'elle ne lâchera pas le dossier d'une semelle étant elle-même une vive opposante au projet.

**Questions du public**

Monsieur Steve McGovern questionne monsieur le maire sur la responsabilité de la Ville concernant le déblaiement des boîtes postales. Celui-ci répond que la Ville n'en est aucunement obligée, mais que ceci est une question de civilité.

Monsieur George Carlevaris, membre du Comité de défense des citoyens, questionne monsieur Martin sur le fait que la Ville ne répond plus aux demandes d'information de ce comité et qu'ils sont référés systématiquement au ministère qui veille à l'application de la Loi d'accès à l'information. Cette décision aurait été prise après des demandes répétitives de ce groupe.

Monsieur Yvon Blondin félicite le conseil pour les baisses de taxes pour l'année 2013 qui affectera 95 % des contribuables et demande si au 31 décembre 2012 le niveau du fonds général avait augmenté ou diminué par rapport au 31 décembre 2011. Monsieur Richer répondit que nous aurons la réponse en avril 2013 au moment où le vérificateur aura déposé son rapport.

**CPA** **ANDRÉ MARTEL, CPA, CGA**  
 Comptable Professionnel Agré  
 "André Martel, CPA auditeur, CGA"  
**Tél.: (450) 304.4773**  
**Fax : (450) 436.8089**  
**950 A. Rue Labelle, Saint-Jérôme, Québec J7Z 5M5**  
**amartelcpa12@videotron.ca**

**Benoît Guérin**  
 Avocat  
 (450) 431-5061  
 téléc.: (450) 431-5206  
 60, rue de Martigny Ouest  
 Saint-Jérôme (Qué.) J7Y-2E9  
 bguerin@qc.aira.com

*Mon approche thérapeutique favorise la globalité de l'individu comme élément clé.*

*Il existe un moyen très efficace pour soigner vos maux : découvrir le savoir que votre corps a emmagasiné et lui permettre ainsi de transformer la douleur vers une plus grande intégrité et maturité de votre être.*

**«ISHMA»**  
**Paul Nadeau T.S.G.**  
 Massothérapeute • Thérapeute en santé globale  
 Formation offerte sur : l'art de maîtriser le pendule et ses secrets  
 Pour rendez-vous : 450.436.7612 [www.ishma.ca](http://www.ishma.ca)

Membre de l'Ordre des thérapeutes  
 Reçu pour assurances

**dt INSTITUT danielle tremblay**

**Esthétique**

- Soins de base
- Soins anti-âge
- Traitement de l'acné
- Traitement des taches pigmentaires
- Soins pour peaux sensibles
- Microabrasion
- Manucure-pédicure

**Épilation définitive sans douleur par ULTRASONS**

Épilation à la cire  
 Exfoliation corporelle  
 Enveloppements aux algues ou à l'argile

**Massothérapie**

Massages :

- Détente
- Thérapeutique
- Femme enceinte
- Pierres chaudes
- Drainage lymphatique

**Certificats cadeaux disponibles**  
 Reçu de l'Association des massothérapeutes du Québec

**1664, rue des Tangaras, Lac René, Prévost**  
**222, Chemin du Lac Millette, St-Sauveur**  
**514 592-2746**

**Soins Dentaires Prévost**  
 Dre Tawni Bailey B.H.Sc., DDS  
 Chirurgienne-Dentiste

**Bienvenue aux nouveaux patients!**

Nous sommes situés dans la Polyclinique de Prévost

- ◆ Approche chaleureuse
- ◆ Dentisterie familiale
- ◆ Disponibilité jour et soir
- ◆ Service en anglais et en français

**450.224.2993** poste#1  
 908, Chemin du Lac Écho, Prévost, QC J0R 1T0  
[www.dentisteprevost.com](http://www.dentisteprevost.com)